

Image not found or type unknown



Régularisation de conjoint de Française

Par **Essonne**, le **23/04/2009** à **11:37**

Bonjour,

Je suis marié à une Française depuis février 2006 et je ne suis toujours pas régularisé.
Comment procéder quand on sait que ma demande en 2007 a été rejetée pour "insuffisance de preuves de vie commune; et que depuis février 2007, mon épouse et moi avons acheté un appartement dans lequel nous vivons ensemble depuis lors?